

«Pas d'emprunt extérieur pour le financement des projets énergétiques»

# Khebri contredit Benkhalfa

● Mise en service de la centrale électrique d'Amizour

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3855 - Lundi 25 avril 2016 - Prix : 10 DA

Pour des contrôles médicaux périodiques



## Le Président Bouteflika se rend à Genève

Page 24

Entretien avec Mohamed Kheddam

## «La 26000, une exigence de respect et de promotion des valeurs humaines»

Page 4

### Paroles de président sortant

Par Mohamed Habili

Dans une interview à la BBC, accordée lors de sa dernière visite au Royaume-Uni, Barack Obama a une bonne fois pour toutes défini la priorité de son administration dans le conflit syrien : la lutte contre Daech en vue de son éradication, non pas le renversement de Bachar Al Assad et de son régime. Pour la première fois du reste, il n'a pas considéré que le départ du président syrien soit la condition sine qua non de toute solution politique du conflit, à l'encontre de tout ce qu'il avait soutenu pendant longtemps, donnant du même coup le sentiment d'achever de s'aligner en la matière sur les positions de la Russie. A-t-il vraiment fini par céder à l'argumentaire russe sur ce point crucial, ou bien s'est-il laissé convaincre qu'étant donné le peu de temps qu'il lui reste à passer en fonction, il n'a plus le loisir en quelque sorte de courir deux lièvres à la fois, et qu'il lui fallait donc tendre vers un seul des deux objectifs qu'il avait poursuivis en même temps pendant a peu près toute la longueur de son deuxième mandat ? Peu importe au bout du compte ce qui a pu le déterminer en l'occurrence, l'essentiel étant que l'ambiguïté caractéristique de sa politique syrienne soit levée désormais. Ainsi donc, d'ici à ce qu'il quitte la Maison-Blanche, les Etats-Unis mèneront en Syrie une politique bien plus proche de celle de la Russie, et des autres alliés de Bachar Al Assad, que de l'Arabie saoudite et de la plupart des autres monarchies du Golfe.

Suite en page 3

## Un nouveau moyen dédié à la sécurité de nos routes

# Le site «Tariki» bientôt en service

● La moitié de la mortalité routière est le fait de jeunes



Le commandement de la Gendarmerie nationale va mettre en ligne un nouveau site Internet permettant aux automobilistes de suivre la situation du trafic routier via les téléphones portables. Dénommé «Tariki», il leur permettra, de quelque lieu où ils se trouvent, de s'informer, par avance, sur l'état de l'itinéraire qu'ils projettent d'emprunter.

Page 2

Croissance de 3,9% du PIB

## Rebond du secteur des hydrocarbures

Page 5



Prévu du 9 au 21 mai prochain

## Le Festival européen d'Alger est de retour

Page 13

Un nouveau moyen dédié à la sécurité de nos routes

## Le site «Tariki» bientôt en service

■ Le commandement de la Gendarmerie nationale va mettre en ligne un nouveau site Internet permettant aux automobilistes de suivre la situation du trafic routier via les téléphones portables. Dénommé «Tariki», il leur permettra, de quelque lieu où ils se trouvent, de s'informer, par avance, sur l'état de l'itinéraire qu'ils projettent d'emprunter.

Par Meriem Benchaouia

Dorénavant, les usagers de la route pourront accéder en temps réel à différentes informations sur le mouvement de la circulation. En effet, le commandement de la Gendarmerie nationale va mettre en ligne un nouveau site Internet permettant aux automobilistes de suivre la situation du trafic routier via les téléphones portables. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, le général Guir Badaoui, directeur de la télématique au commandement de la Gendarmerie nationale, a annoncé, hier, la très prochaine mise en activité d'un site d'information routière à l'intention des automobilistes. Dénommé

Béjaïa

### Les contractuels bloquent la direction de l'Education

**LES ENSEIGNANTS** contractuels qui ont été délogés de Boudouaou ont organisé hier, avec leurs collègues de plusieurs communes, un nouveau rassemblement de protestation devant le siège de la direction de l'Education de la wilaya de Béjaïa. Ces derniers qui, pour rappel, ont érigé des campements de fortune devant le siège de la direction de l'Education juste après leur délogement de Boudouaou, ont bloqué le siège de cette dernière. Ils ont décidé de maintenir la pression pour une durée indéterminée. Ils ont décidé de poursuivre la protestation, affirmant hier que «leur détermination est inébranlable et leur mobilisation intacte» pour obtenir leur «intégration, sans condition et sans concours, dans le corps spécifique de l'Education nationale». «Nous demandons la satisfaction d'un droit constitutionnel», dira un manifestant. Hier, ils sont revenus aussi sur leurs actions antérieures dont la marche et la grève de la faim menées à Boudouaou et surtout les conditions de leur évacuation des lieux de la protestation et la brutalité dont ils ont été victimes. «Nous avons été surpris dans notre sommeil et avons été violemment évacués comme de vulgaires voyous», diront des manifestants, rappelant la médiation engagée par plusieurs syndicats mais sans succès «à cause du manque de volonté de la tutelle», disent-ils. Il y a lieu de noter que l'action des professeurs contractuels a été soutenue hier encore par de nombreux syndicats dont le Cnapeste, le Cla, le Snete, le Snapap... **H. C.**

«Tariki», il leur permettra, de quelque lieu où ils se trouvent, de s'informer, par avance, sur l'état de l'itinéraire qu'ils projettent d'emprunter. «Il s'agit de mettre au service du citoyen, notamment les usagers de la route, un nouveau moyen technologique public pour prendre connaissance, avant ou pendant tout déplacement ou voyage, de l'état des routes (moins de 30 mn avant)», selon le commandement de la Gendarmerie nationale. D'après le général Guir Badaoui, cette application, qui s'inscrit dans les actions de proximité envers les citoyens, visant à leur offrir un meilleur service de prévention et de sécurité routières, a été développée en raison de la généralisation d'Internet, mais aussi étant donné que 85% des infrastructures routières du pays relèvent de la compétence de la Gendarmerie nationale. Ce nouveau moyen de communication facilitera, selon le général Badaoui, l'exploitation des informations liées au réseau et renforcera l'action de sensibilisation et de prévention en direction des usagers de la route à travers les conseils et l'éducation routière. Le portail propose «une carte géographique interactive contenant diverses informations sur l'état des routes, les voies d'évitement, les distances, la durée, la météo ainsi que les embouteillages et les points noirs sur le réseau routier». Il rappelle que la création de ce site a été rendue



PH/D. R.

nécessaire compte tenu de la «courbe ascendante» du nombre de personnes tuées et blessées sur les routes (plus de 4 000 annuellement) lors d'accidents, lesquels, outre les dégâts matériels et des deuils qu'ils entraînent, engendrent des coûts de prise en charge médicales «considérables». Ce site, précise-t-il, peut être consulté par les conducteurs en utilisant leur portable et pourrait être consulté à partir de toutes les régions d'Algérie.

**Plus de 7 millions d'appels sur le 10-55**

D'autre part, l'officier supérieur n'a pas manqué aussi de révéler le chiffre de 7,3 millions d'appels reçus par les unités territoriales de la gendarmerie sur le numéro vert 10-55 et ce, depuis l'entrée en vigueur de celui-ci. «Depuis son lancement, en 2011, le numéro vert de la Gendarmerie nationale, le 10-55, a donné lieu à plus de 7,3 millions d'appels de citoyens réclamant une assistance ou bien désirant alerter sur des infractions (agressions, vols, trafics d'armes et de stupéfiants...), a-t-il déclaré. Le général Guir Badaoui a indiqué, dans ce sens, que ce numéro, accessible à tra-

vers tout le pays par des systèmes de téléphonie fixe et mobile a, à ce jour, donné lieu à quelque 213 400 interventions se soldant par la résolution de 3 614 affaires et l'arrestation «en flagrant délit» de leurs auteurs. Il a signalé, d'autre part, que le 6 avril 2015, la Gendarmerie nationale a mis en service un site par le biais duquel toute personne peut, si elle le souhaite, déposer une «pré-plainte» par E-mail, qu'elle pourra éventuellement avoir la possibilité de confirmer auprès de la brigade la plus proche, après rendez-vous.

**M. B.**

Une délégation pour coordonner la sécurité routière

## La moitié de la mortalité routière est le fait de jeunes

«On ne peut pas parler d'un système de lutte et de politique nationale en matière de sécurité routière si on ne dispose pas d'un système national commun pour une coordination et organisation de tous les secteurs opérant dans le domaine», a affirmé, hier matin au forum d'El Moudjahid Ahmed Nait Elhoucine, chargé des activités au Centre national de prévention et de sécurité routière.

Cette rencontre s'est déroulée dans le cadre de la nouvelle organisation institutionnelle de la sécurité routière lancée par le gouvernement afin de réduire le taux alarmant de mortalité et d'accidents sur nos routes. M. Nait Elhoucine, après avoir révélé le nombre de 4 000 morts en moyenne enregistrés par l'Algérie chaque année, en termes de mortalité routière, a annoncé la création prochaine d'une délégation nationale qui coordonnera tous les segments de la sécurité routière à travers le pays. Cette initiative de réorganiser la sécurité routière qui, rappelle-t-il, a été introduite après proposition du ministère de l'Intérieur, est une instance constituée d'une délégation regroupant tous les acteurs de la sécurité routière ayant, à cet effet, le rôle principal, non seulement sur la mise en œuvre technique du nouveau système d'information et de collecte des données, mais aussi sera à même de fixer de nouvelles stratégies à adopter pour mieux sécuriser nos routes. Celle-ci sera également chargée de définir les mesures à prendre, et ce, après avoir traduit le besoin national réel en

matière de prévention routière. D'après M. Nait El Houcine, avec cette nouvelle organisation les deux corps de la Sûreté nationale et celui de la gendarmerie travailleront ensemble avec une communication mutuelle et permanente, contrairement à la méthode classique qui attribue l'axe urbain pour la Sûreté nationale et l'axe rural pour le corps de la gendarmerie. Pour cela, il ajoute que «pour mieux sécuriser les routes, nous devons d'urgence mettre en place un plan national d'organisation et nous sommes en retard comparé aux pays développés», a-t-il souligné.

L'absence, jusque-là, d'un système national d'informations a pénalisé l'Algérie dans le classement par les instances internationales en matière d'accidents de la circulation. Ces dernières ayant comptabilisé plus de 9 000 morts par an au lieu des 4 700 communiqués, a-t-il fait savoir, expliquant que tous les pays ne disposant pas de système d'informations aux normes internationales requises reçoivent un coefficient spécial. A ce propos, ce dernier a insisté sur l'intérêt majeur de moderniser tous les outils mis en œuvre pour la prévention routière, à commencer par la révision totale du système d'examen des permis de conduire, qui pour lui reste encore obsolète. «Il faut à tout prix réformer le système d'examen des permis et ce, par son automatisation comme c'est le cas dans les pays développés. Ailleurs, il n'y a pas d'aspect humain pour obtenir son permis mais juste une évaluation automatique via les outils

multimédias», a-t-il fait savoir. En outre, il a souligné la création nécessaire d'un fichier national pour permis de conduire, ce qui se fera dans le cadre du lancement prochain du permis de conduire à points. La même source avance la nécessité de se focaliser aussi sur la rééducation des conducteurs, notamment des jeunes, et ce, en travaillant en étroite collaboration avec le ministère de l'Education. «La principale cause de mortalité routière en Algérie, soit 95% des accidents, est due au facteur humain. Parmi ce constat, 50% du taux de mortalité enregistré durant l'année 2015 est causé majoritairement par des jeunes», a ajouté M. Nait Elhoucine. Par ailleurs pour ce qui est de la mise en application de cette nouvelle organisation de sécurité routière, le chargé des activités du centre national de prévention et sécurité routière a déclaré qu'«une commission chargée de l'élaboration d'un statut juridique pour la mise en application de la délégation est en cours de réalisation au niveau du secrétariat général du ministère de l'Intérieur. Une fois celle-ci finalisée, la nouvelle organisation entrera en vigueur». Concernant la montée incessante des accidents de la route, M. Nait Elhoucine a signalé que les motocyclistes constituent un taux de 9,92% sur l'ensemble des accidents, un chiffre qui, selon lui, dépasse celui des véhicules poids lourds et des transports en commun.

**Yacine Djadel**

- «Pas d'emprunt extérieur pour le financement des projets énergétiques» -

## Khebri contredit Benkhalfa

■ Le ministre de l'Energie, Salah Khebri, vient d'exclure tout recours à un financement extérieur pour la réalisation des projets énergétiques, alors qu'il y a une semaine son collègue au gouvernement, le premier argentier du pays Abderrahmane Benkhalfa, avait annoncé depuis New York que Sonatrach et Sonelgaz étudient la possibilité de mobiliser des financements préférentiels à l'international pour mener ces projets d'investissement.

Par Nacera Chennafi

**A** l'occasion de sa visite à Béjaïa, le ministre de l'Energie, Salah Khebri, a exclu, dans l'état actuel des choses, le recours à l'emprunt extérieur pour financer les projets énergétiques misant, le cas échéant, sur l'emprunt obligatoire pour lever éventuellement les fonds manquants. Dans ce cadre, il a annoncé le recours aux emprunts obligataires estimant que «ceux-ci seront consacrés exclusivement à l'investissement productif dans le secteur de l'énergie» incluant aussi bien Sonatrach que Sonelgaz. Plus explicite, le ministre a indiqué que l'Etat va financer à concurrence de «75% les projets retenus et les filiales de Sonatrach et de la Sonelgaz les 25% restants», réitérant le choix, au besoin, d'aller vers les emprunts obligataires. Selon M.Khebri, le recours à cette formule sera limité «le temps que les choses reprennent leur équilibre». A cet effet, il a appelé les citoyens à s'y impliquer fortement pour faire réussir l'opération.

Il y a une semaine, le premier argentier du pays, Abderrahmane Benkhalfa, avait annoncé depuis Washington que Sonatrach et Sonelgaz étudient la possibilité de mobiliser des financements préférentiels à l'international pour mener ces projets d'investissement en précisant qu'il «ne s'agit pas d'un endettement». Ces deux groupes énergétiques ainsi que le groupe public national des services portuaires chargé de la réalisation



du nouveau port centre examinent la possibilité d'utiliser éventuellement ce mode de financement. «C'est la voie salutaire pour l'Algérie qui opte pour un nouveau mode de croissance», avait aussi déclaré le ministre qui a cité trois axes importants que sont l'efficacité budgétaire, à savoir «la mobilisation des ressources locales via un recours au marché financier et l'élargissement de l'assiette fiscale qui sera menée sans augmenter les taux d'imposition».

Le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, avait aussi déclaré lors d'une conférence de presse consacrée à l'emprunt obligatoire national que le problème n'est pas dans l'endettement mais dans la gestion des dettes ou de l'argent endetté.

Pour sa part, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait

déclaré le 2 mars dernier, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la session de printemps du Parlement : «On ne va pas recourir à l'endettement extérieur dans l'immédiat».

Il est à savoir que l'Algérie est affectée par la chute des prix du pétrole depuis juin 2014 avec un recul de plus de la moitié de ses réserves de change. A cet effet, plusieurs mesures ont été prises dont la réduction de l'importation de certains produits et marchandises, le gel de l'emploi dans la Fonction publique pour une période, la réduction du budget de fonctionnement, des mesures fiscales contenues dans la loi de finances de 2016 et enfin le lancement de l'emprunt obligatoire national effectif depuis une semaine, une manière pour le gouvernement d'éviter l'endettement extérieur même si cette solution n'est pas écartée.

Toutefois, l'Algérie semble avoir de l'espoir pour l'amélioration des prix du pétrole même si l'époque du baril à 100 dollars est écartée.

Il est à noter que les cours du pétrole ont terminé la semaine dernière en hausse, vendredi une séance sans grande actualité, bénéficiant manifestement d'arbitrages favorables des investisseurs. Le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), Abdallah el-Badri, s'est ainsi dit confiant jeudi sur le rééquilibrage du marché du pétrole d'ici à 2017, même après l'échec de la réunion du 17 avril sur un gel de la production. Il s'est aussi déclaré convaincu que d'ici la prochaine réunion prévue en juin de l'Opep à Vienne, il y aurait d'autres rencontres entre pays membres et non membres du cartel. **N. C.**

## Visite de travail de Salah Khebri, ministre de l'Énergie à Béjaïa Mise en service de la centrale électrique d'Amizour

**L**e ministre de l'Energie Salah Khebri a indiqué lors de sa visite à Béjaïa que le grand projet de réalisation d'une plateforme pétrochimique prévue dans la localité de Beni Mansour dans la commune de Boujellil (daïra de Tazmalt) est en étude. Pour rappel, une commission dont font partie des experts et responsables de Sonatrach avait tranché pour l'assiette de terrain sur laquelle sera érigé ce projet éminemment structurant qui est d'une superficie de 220 ha, mais plus de 500 ont été proposés pour le développement de cette plateforme. Avec la réalisation de ce projet qui doit regrouper un ensemble d'unités de production de matières premières à base de GPL (gaz propane liquéfié), quelque 3 000 emplois sont attendus pour ce projet qui fait partie d'un ambitieux programme national. Le ministre a souligné que «l'Etat fera recours, en cas de besoin, à l'emprunt obligatoire pour financer ces

projets», excluant tout recours à l'endettement extérieur, dans le même sillage. Cependant, il a précisé qu'«il y a suffisamment d'argent pour mener les projets d'investissement à terme». Il dira dans ce sens que «l'Etat va financer les projets à hauteur de 75% et le reste sera pris en charge par les entreprises, à savoir Sonatrach et Sonelgaz». Salah Khebri a expliqué le retard accusé par la wilaya dans la pénétration en gaz de ville par les «innombrables oppositions des riverains». Il a ajouté : «les projets retenus seront en faveur du développement du secteur dans la wilaya et seront menés quels que soient les blocages et la force publique sera utilisée en cas de besoin». Du reste le ministre a visité plusieurs communes de la wilaya où il a procédé au raccordement de plus de 2 000 foyers au gaz naturel. A Ighram, il a procédé à l'inauguration du raccordement au gaz naturel de 730 foyers et dans les villages

Azaghar et colonel Amirouche dans la commune d'Akbou, des projets lancés, rappelons-le, en 2014 avec un retard d'environ un an puisque leur lancement était prévu en 2013. Le ministre a raccordé 586 foyers des villages Takitount et Iachouren dans la commune de Timezrit puis il a présidé la cérémonie de mise en service de la centrale électrique d'une puissance de 160 MW d'Amizour qui va aider à mettre fin aux coupures dues aux chutes de tension dans la région. Ce projet qui rentre dans le cadre d'un plan d'urgence en énergie en faveur de la wilaya va «mettre un terme au délestage et faire face à la demande grandissante en énergie» dans la région. Cette nouvelle centrale est constituée de huit groupes turbines à gaz mobiles de 20 MW chacun, elle est implantée sur un bien privé de l'Etat, d'une superficie de 12 hectares pour un coût de 230 millions de dollars. Le ministre a mis en produc-

tion aussi la centrale électrique de Tichy qui apportera elle aussi une production supplémentaire de sorte à répondre à l'augmentation croissante de l'électricité et améliorer de façon notable la viabilité de l'ensemble du réseau électrique de la wilaya. Cet investissement qui consiste en la réalisation de trois postes de transformation électrique de (220/60 KV), (cabine mobile) au village Tagouba dans la commune de Boukhelifa (daïra de Tichy) va permettre de sécuriser le réseau électrique du littoral Est de la wilaya (de Boukhelifa à Melbou en passant par Tichy, Aokas et Souk El-Tenine), sachant que les oppositions de riverains ont sanctionné déjà une multitude de projets électriques, dont celui, «stratégique», de la réalisation d'une ligne d'alimentation de secours, à haute tension, entre Béjaïa et Darguina. Le ministre devait présider aussi la cérémonie de raccordement au gaz naturel de 697 foyers issus

### LA QUESTION DU JOUR

#### Paroles de président sortant

suite de la page Une

**S**eulement, les quelques mois dont il dispose encore avant de passer la main suffiront-ils à cette alliance de fait des deux plus grandes puissances pour venir à bout de Daech ? Si cette question n'a pas été posée à Barack Obama par son interviewer britannique, en tout cas pas en ces termes, il n'en reste pas moins qu'il y a répondu d'une certaine façon en disant qu'à son avis la fin de Daech ne surviendra pas avant que lui-même ne quitte la scène. Sur ce point, en revanche, on peut dire qu'il n'a pas changé, qu'il reste d'avis que Daech, bien que partout en reflux, conserve néanmoins assez de forces pour résister plus longtemps que ne le pensent certains, et en premier lieu les Irakiens, qui se sentent dès à présent en mesure de reprendre Mossoul. Ce qui le cas échéant sonnerait effectivement le glas de l'organisation terroriste. Cependant dire que le président américain n'a pas changé à cet égard n'est pas tout à fait exact. En vérité, son appréciation actuelle sur les capacités de résistance de Daech a beaucoup évolué par rapport à ce qu'elle était il y a seulement quelques mois. Il pensait en effet qu'il ne fallait pas moins de plusieurs années avant que les forces engagées contre Daech n'en viennent à bout. Plus généralement les Américains parlaient alors de décennies, et même parfois en termes de génération. Or ils ont énormément révisé à la baisse l'espérance de vie qu'ils attribuaient à Daech, puisque désormais ils voient sa défaite intervenir à un horizon beaucoup plus rapproché : sinon d'ici la fin de l'année en cours, du moins vers la fin de la prochaine. C'est à cette projection que s'en tient le président américain dans ses réponses au journaliste de la BBC. Si elle s'avère exacte, si donc 2016 s'achève sans que Daech soit écrasé, lui-même sera déjà parti. Or rien ne dit que son remplaçant, ou sa remplaçante, poursuivra la même politique que la sienne, par rapport à la crise syrienne tout particulièrement. Dès lors ce sont les projections dans le temps qui risquent d'être revues, d'autant si la nouvelle administration met en place une politique différente de la sienne. **M. H.**

de plusieurs localités de la commune de Draï El-Kaid dont le village El-Barzakh. Ainsi, selon le directeur de la SDE le taux de pénétration en gaz de ville dans la wilaya de Béjaïa a atteint les 41,05%, relevant au passage que 73 oppositions ne sont toujours pas réglées sur les 201 recensées auparavant.

Hocine Cherfa

1<sup>er</sup> Forum algérien des droits de l'homme et de l'environnement

# «La responsabilité sociétale, nouveau paradigme de développement»

■ «La société algérienne doit tendre vers un changement de paradigme en matière de responsabilité sociétale». C'est ce qu'a déclaré avant-hier Mohamed Kheddami, directeur à l'IANOR (Institut algérien de la normalisation), lors de la tenue à Alger du 1<sup>er</sup> Forum algérien des droits de l'homme et de l'environnement autour de la problématique du rôle de la société civile et celui du secteur économique.

Par Lynda Naili

Face à un contexte global actuel miné par la persistance des inégalités et l'escalade de la violence, fragilisé par de nombreux enjeux dont le défi d'une sécurité alimentaire à assurer à une population mondiale en croissance qui exerce une contrainte manifeste sur l'accès aux ressources naturelles, celui de la question du changement climatique ainsi que les enjeux grandissants liés à la sécurité de l'énergie, la norme 26 000 relative à la Responsabilité sociétale constitue la réponse organisationnelle par excellence, indique M. Kheddami dans son intervention. Associant les questions techniques et politiques, le conférencier fera savoir que la ISO 26000 qui n'est pas destinée à la certification, édicte des normes directives qui sont celles de la redevabilité, de la transparence, du comportement éthique, du respect des intérêts des parties prenantes, respect du principe de l'égalité, respect des normes internationales de comportement, respect des droits de l'homme. Aussi, mettant en exergue l'intérêt de la normalisation dans la projection de l'économie nationale et dans l'assainissement du marché du phénomène de la contre façon, M. Kheddami affirmera que «la norme est une arme à double tranchant dont la force réside dans l'adhésion des parties prenantes et des compétences concernées». Selon lui, «la certification deviendra forcément une exigence de l'OMC aux pays et organisations voulant y adhérer». A ce titre, s'inscrivant dans le cadre du programme de développement durable de l'ONU dont les piliers sont l'environnement, la société et l'économie, la norme ISO 26000 a pour objectif, expliquera M. Kheddami, «d'aider les organisations (entreprises, organismes, institutions...) à s'inscrire dans une démarche de développement durable et de contribuer au développement des communautés dans lesquelles elles opèrent». En effet, norme internationale d'application volontaire, elle ne s'applique pas uniquement aux seules entreprises économiques mais à tout type d'organisation quelles que soient leur taille et leur envergure, leur secteur d'activité, souligne le directeur à l'IANOR qui estime que «la société algérienne doit tendre vers un changement de paradigme en matière de responsabilité sociétale». Déclinant les enjeux socio-économiques de ladite norme pour l'entreprise algérienne, il citera une prise de décision plus éclairée,

fondée sur une meilleure appréhension des attentes de la société, l'amélioration des pratiques de l'organisation dans le domaine du management des risques, l'amélioration de la fiabilité et de l'équité des transactions par un engagement politique responsable et enfin la concurrence loyale et non faussée et l'absence de corruption ainsi que la prévention ou la réduction des conflits potentiels avec les consommateurs à propos de produits ou de services. Sur ce dernier point, enchaînera l'expert en normalisation et certification, «la RS recommande aux organisations le respect des droits de l'Homme tels qu'énoncés dans la Déclaration internationale des droits de l'Homme, la reconnaissance à la fois de leur importance et leur universalité». Pour sa

part, Yacine Ould Moussa, expert consultant spécialisé dans les questions énergétiques, considérera qu'«il est plus difficile d'imaginer des dispositifs lisibles, visibles et intelligibles pour tous, les porteurs de projets, les investisseurs et ce, afin de mettre en relation nos besoins immédiats et futurs en matière de développement durable à travers une coordination pour une bonne pratique environnementale». Aussi, il plaidera pour une fiscalité incitative en la matière pour les entreprises veillant à la protection de l'environnement. Pour l'expert, «les enjeux de la préservation de l'environnement et du développement durable pâtissent des mutations énergétiques qui se font lentement face aux appétits économiques et des marchés qui ne connaissent pas



Ph/D. R.

Questions à Mohamed Kheddami

## «La 26000, une exigence de respect et de promotion des valeurs humaines»

**Le Jour d'Algérie :** Lors de ce forum, vous avez longuement évoqué une norme, la 26000. En quoi cette norme pourrait constituer une garantie pour le développement des droits de l'homme ?

**Mohamed Kheddami :** La 26000 est une norme de responsabilité sociétale qui regroupe l'ensemble des normes de management et s'étend aux droits de l'homme, puisque ce dernier est intégré dans le cursus de la norme et est une exigence de respect et de promotion des valeurs humaines édictée dans la charte des droits de l'homme, pour toute forme d'organisation qui implémente les directives de la norme.

**Quels en sont les enjeux et les retombées ?**

Etant une norme volontaire non certifiable pour le moment, la norme Iso 26000 deviendra inéluctablement à un moment de son développement une norme certifiable de par son importance dans la problématique de la bonne gouvernance mondiale. En ce sens où cette norme permettra la réalisation des Objectifs du millénaire tracé par l'ONU (OMD).



**Comment la mise en œuvre de cette norme peut-elle aider les organisations à atteindre ces objectifs ?**

De façon générale, les règles, les conventions et les normes peuvent contribuer de manière significative à la réalisation des OMD dans un certain nombre de domaines, visant à accroître l'efficacité énergétique dans le secteur du logement, qui est l'une des principales sources d'émission de CO2 dans la région. L'application de ces mesures

dans les différents pays jouerait un rôle-clé dans la réalisation de cet objectif.

**L'aspect économique étant avéré, la norme peut-elle influencer sur des sujets d'ordre politique ? Si oui comment ?**

La légitimité de l'ISO pour apporter des réponses à des questions de nature politique. A mon sens, ni la composition des structures de l'ISO, ni la procédure d'élaboration des normes internationales ne présentent les garanties et les caractéristiques, notamment démocratiques, que l'on est en droit d'attendre d'un texte qui fixe les relations entre les acteurs de la scène nationale que sont les organisations de tout type, l'Etat, les ONG, les entreprises et la nature et les citoyens !!!

**La nouvelle loi sur la normalisation vient d'être adoptée par l'Assemblée populaire nationale...**

La nouvelle loi sur la normalisation qui vient d'être adoptée à l'APN en attendant son passage au Sénat, n'est qu'une meilleure réponse aux exigences et enjeux économiques nationaux à même de permettre une meilleure protection de notre économie. C'est aussi un atout facilitateur pour l'accès aux marchés internationaux. **L. N.**

Casos

## 60% des débiteurs exonérés des pénalités de retard

Quelque 60% des débiteurs vis-à-vis de la Casnos d'Oran ont été exonérés des majorations et des pénalités de retard, ce qui correspond à un chiffre global de plus de 2 milliards de dinars de dettes éponnées, a affirmé hier la directrice de l'agence, M<sup>me</sup> Karima Benhadjar.

Ces débiteurs ont bénéficié de cette exonération dans le cadre de la mesure exceptionnelle prévue dans les articles 57 et 58 de l'ordonnance n°15-01 du

23 juillet 2015 portant loi de finances complémentaire (LCF) 2015. Cette mesure permet aux adhérents qui ne sont pas à jour de régulariser leur situation en leur établissant un calendrier de paiement, exonéré des majorations et des pénalités de paiement constatées à l'issue du versement de la dernière échéance due. Alors que le ministère du Travail avait fixé une échéance à cette mesure pour le 31 mars 2016 avec la reconduction des majorations et pénalités, une

nouvelle note ministérielle a récemment prolongé cette échéance avec une date ouverte, a précisé M<sup>me</sup> Benhadjar, appelant les débiteurs qui n'ont pas encore régularisé leur situation à saisir cette nouvelle chance qui leur est offerte. La LCF 2015 a introduit des facilitations exceptionnelles au profit des patrons et autres personnes actives ne bénéficiant pas d'une couverture sociale en vue de régulariser leur situation, explique encore la même responsable, précisant

que ces mesures incitatives ont convaincu quelque 7 300 non-salariés de s'affilier à la Casnos d'Oran, depuis juillet 2015.

La nouvelle note ministérielle inclut, en outre, les débiteurs radiés du registre du commerce qui ont moins de 55 ans. Pour ne pas perdre leurs années d'activité, les non-salariés qui ont cessé d'exercer peuvent payer les cotisations de ces années avec l'exonération des majorations et retards, a-t-on expliqué.

Halim T./APS

### Investissements agricoles Plus de 80 dossiers déposés depuis janvier

PLUS de 80 dossiers de projets agricoles intégrés ont été déposés, depuis janvier dernier, au niveau de la cellule de facilitation et de suivi des investissements, a indiqué le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi. Ces projets, qui concernent essentiellement les filières lait, fourrages et les céréales ainsi que l'hydroponie (agriculture hors-sol et consommant moins d'eau), sont examinés par cette cellule afin de les orienter vers les wilayas pour faciliter les démarches aux investisseurs, a précisé le ministre à la presse en marge d'un séminaire sur l'investissement des jeunes dans le secteur agricole. En raison des contraintes administratives auxquelles se heurtent souvent les opérateurs économiques en agriculture et conformément aux orientations du gouvernement sur la relance des filières agricoles, M. Ferroukhi avait installé, en janvier dernier, une cellule chargée d'accompagner la mise en place et l'aboutissement des projets agricoles à travers une dynamique décentralisée, rappelle-t-on. Selon lui, ces dossiers portent sur des projets intégrés dont le pays a besoin pour développer une agriculture moderne. Outre l'étude des dossiers, cette cellule intervient au niveau de l'administration locale pour faciliter aux opérateurs l'accès au financement et au foncier, notamment. M. Ferroukhi a annoncé, dans ce cadre, l'organisation prochaine de journées d'information et d'orientation sur l'investissement au niveau de toutes les wilayas, dans le but de rapprocher les acteurs intervenant au niveau des pôles agricoles. «*Nous avons identifié une centaine de pôles agricoles potentiels qui font la grande partie de la croissance (agricole). C'est autour de ces pôles qu'il faut intégrer l'industrie, les services et créer une meilleure relation entre les intervenants*», a-t-il prôné.

Outre l'amélioration de la productivité pour satisfaire le marché local, ces zones agricoles peuvent s'inscrire à l'exportation, selon le ministre en insistant sur l'importance d'intégrer les jeunes dans le secteur agricole en tant que force de travail et d'innovation. D'après M. Ferroukhi, plus de 45 000 jeunes investisseurs ont intégré différentes activités liées à l'agriculture et à l'agroalimentaire, via les dispositifs de soutien à la création d'emploi et à la lutte contre le chômage. «*Nous encourageons cette dynamique et je lance un appel aux associations d'encadrer ces jeunes pour investir davantage*», a-t-il dit regrettant néanmoins l'absence d'études socio-économiques sur l'orientation des jeunes vers l'agriculture, un secteur stratégique pour le pays.

R.E.

Ph. &gt; D. R.



Par Amel B.

Il est constaté que le PIB révisé a quelque peu dépassé les prévisions, respectivement, de la loi de finances complémentaire 2015 qui avait tablé sur une croissance de 3,8%, et du FMI qui avait tablé sur une croissance algérienne de 3,7% pour 2015. Pour ce qui concerne la croissance hors hydrocarbures, elle a, par contre, légèrement baissé pour se situer à 5,5% en 2015 contre 5,6% en 2014, tandis que la croissance hors agriculture a été de 3,5% contre 3,9% en 2014. Le PIB nominal de 2015 (calculé sur la

base des prix effectifs de l'année concernée) a atteint 16 799,2 milliards DA contre 17 205,1 mds DA en 2014 (-2,4%). Par secteur d'activité, la croissance en 2015 a été de 7,6% pour l'agriculture, la sylviculture et la pêche (contre 2,5% en 2014), de 5,9% pour les services marchands (contre 8%), de 5,3% pour le BTPH (contre 6,8%), de 4,6% pour l'industrie (contre 3,9%), de 3% pour les services non marchands (contre 4,4%). Les services marchands se composent des transports et communications, du commerce, des hôtels-café-restaurants, des

services fournis aux entreprises ainsi qu'aux ménages, alors que les services non marchands rassemblent les services financiers, les affaires immobilières et les activités de l'administration publique. Quant à la croissance du secteur des hydrocarbures, elle a été positive en s'établissant à 0,4% en 2015 contre -0,6% en 2014 et -5,5% en 2013.

#### Plus forte hausse du PIB au 4<sup>e</sup> trimestre

Le 4<sup>e</sup> trimestre 2015 a connu une croissance du PIB de 4,9%,

soit la plus forte hausse par rapport aux trimestres précédents de la même année, et ce, grâce non seulement à l'agriculture avec la hausse de la production végétale notamment céréalière, mais aussi à un véritable rebond des hydrocarbures en dépit du contexte de forte baisse des prix sur le marché pétrolier.

Sur les 3 derniers mois de l'année 2015, la croissance du secteur des hydrocarbures a été de 5% (contre près de -8% au 4<sup>e</sup> trimestre 2014), alors que celle de l'agriculture a été de 10% (contre près de 2%). Hors hydrocarbures, la croissance du 4<sup>e</sup> trimestre 2015 a été de 6,1% (contre 7,2% au 4<sup>e</sup> trimestre 2014).

Pour l'industrie, la croissance a été de 3,2% (contre 4,6%) avec des évolutions mitigées des sous-secteurs variant de -22,5% à +10,4%. Ce sont les activités des sous-secteurs mines et carrières (10,4%), des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques et électriques (ISMME) (7,5%), d'eau-énergie (4,9%), du bois, papier et liège (4,2) et celles de la chimie, plastique et caoutchouc (3,9%) qui ont contribué le plus à cette croissance. A l'inverse, les industries diverses ont fortement régressé durant le 4<sup>e</sup> trimestre 2015 avec une décroissance de -22,5% par rapport au même trimestre de 2014, les cuirs et chaussures avec -5,4% et les matériaux de construction avec -0,6%. Quant au secteur du BTPH, il a ralenti en augmentant de seulement 4,8% (contre 12,7% au 4<sup>e</sup> trimestre 2014), tandis que la croissance des services marchands a été de 5,6% (contre 7,4%).

A.B.

## Coopération économique Les relations algéro-turques marquées par une dynamique «appréciable»

Les relations économiques algéro-turques (investissements, commerce...) évoluent favorablement et connaissent une dynamique appréciable par rapport aux relations de la Turquie avec les autres pays maghrébins, a affirmé le président du Conseil des affaires turco-irakien, Amine Taha. Le responsable a indiqué, en marge d'une rencontre organisée par la Direction générale de la presse et de l'information du Conseil turc des ministres au profit de journalistes des pays arabes dont l'Algérie, que le secteur algérien de la sidérurgie enregistre des investissements turcs. Actuellement, les sociétés turques investissent en Algérie

beaucoup plus que dans les autres pays du Maghreb arabe «à l'exception de la Libye qui enregistre une grande affluence des promoteurs turcs intéressés par les projets de logements et de routes», a-t-il précisé. Il a également relevé que les secteurs du textile et de la chaussure suscitent, depuis ces dernières années, l'engouement des hommes d'affaires algériens qui ont multiplié leurs importations dont le fret est effectué par voie maritime et aérienne. La Turquie exporte vers l'Algérie des produits agroalimentaires, des meubles et de l'électroménager, a rappelé Amine Taha, soulignant la possibilité de développer les échanges entre les deux

pays et de tirer profit de l'expérience turque en vue de développer ce type d'industries en Algérie. Le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et la Turquie a atteint l'année dernière, 4,107 milliards de dollars, selon les chiffres des Douanes algériennes. Par ailleurs, un membre du Conseil de coopération économique turco-koweïtien, Ali Birem Uglo, qui a assisté à cette rencontre, organisée par le Centre des relations économiques internationales à Istanbul, a insisté sur la nécessité d'encourager les relations et les échanges commerciaux entre les pays musulmans, et d'exploiter les capitaux et les placements financiers arabes se

trouvant dans les banques occidentales en les orientant vers la relance des économies des pays de la région à travers des échanges directs. Le développement économique en Turquie est le résultat de la diversification des investissements dans tous les secteurs, a-t-il dit, précisant que ce pays œuvre actuellement à développer le tourisme thérapeutique, avec l'objectif de réaliser des recettes de 20 milliards de dollars à l'horizon 2023. Cette rencontre a permis d'évoquer les perspectives de coopération entre la Turquie et les pays arabes et musulmans, dans le cadre des défis qui se posent à la région.

Samy O./agences

Oran

# Workshop international sur la cryptographie

■ La sécurité des données informatiques sera au centre d'un workshop international sur la cryptographie et ses applications, prévu demain à l'Université des sciences et de la technologie Mohamed-Boudiaf d'Oran (USTO-MB), a-t-on appris des organisateurs.

Par Ilham N.

Plus de 50 spécialistes algériens et étrangers sont attendus à cette manifestation scientifique visant, deux jours durant, à faire le point sur les dernières avancées dans le domaine du développement de la sécurité informatique, a précisé à l'APS le président de la rencontre, P' Adda Ali Pacha. «L'enjeu de cette conférence est de mettre en relief les innovations technologiques dans le segment considéré et de promouvoir le partenariat avec le secteur industriel national», a expliqué ce professeur-chercheur, directeur du Laboratoire d'analyse des composants sur silicium (LACOSI) relevant de l'USTO-MB. Parallèlement aux

communications, des entreprises travaillant dans le domaine de l'ingénierie électronique exposeront leurs produits et services, basés notamment sur l'utilisation de cartes à puce et RFID (Radio Fréquence Identification). Ce workshop est organisé avec le soutien d'organismes partenaires à l'instar de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DG-RSDT) et de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT), a-t-on ajouté.

## Introduction du petit élevage au CFPA de Hassi Bounif

La branche du petit élevage sera introduite au centre de for-



mation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) «Madani-Abdellah» de Hassi Bounif, a-t-on appris du responsable de ce projet de formation. Cette branche, programmée pour la rentrée de septembre prochain, porte sur les filières d'aviciculture et cuniculture qui sont très prisées par les jeunes et porteurs de projets dans le cadre des dis-

positifs d'emploi, et des agriculteurs, a indiqué Boudjemaa Badreddine. Cette formation permet d'obtenir un diplôme de qualification après trois mois et d'un certificat après 12 mois, a-t-il encore signalé, ajoutant que cette branche dispense une formation de technicien et de technicien supérieur. Pour le lancement de cette branche, le CFPA

s'est doté d'équipements et d'un parc de petits animaux en cours de réalisation (90%) disposant de trois espaces de petit élevage d'une capacité de 1 600 unités de cailles, 2 000 de poules et 9 600 de lapins, selon la même source. Le CFPA de Hassi Bounif assure des formations dans plusieurs spécialités dont l'horticulture, l'arboriculture fruitière, la culture maraîchère, l'informatique et autres qualifiantes en gestion des jardins, des parcs de transport, apiculture et aviculture. I. N./APS

In-Salah/In-Ghar

## Plus de 2 600 foyers bientôt raccordés au réseau de gaz naturel

Une opération de raccordement de 2 623 foyers a été retenue en faveur de la commune d'In-Ghar, relevant de la wilaya déléguée d'In-Salah (750 km au nord du Tamanrasset), a-t-on appris auprès des responsables communaux. Cette opération, dont le réseau de distribution a été raccordé en fin de semaine dernière, permettra de raccorder au réseau de gaz ces 2 623 foyers disséminés à travers les concentrations d'habitants de Sebkhia, Chouitar, Agbour et

Douirat El Djenna, a-t-on précisé. Une enveloppe de 165,2 millions DA a été dégagée sur le Fonds spécial de développement des régions du Sud pour l'exécution de la première tranche de ce projet qui prévoit aussi la réalisation d'un réseau de transport de 65,14 km. Concernant l'électricité rurale, plus de 125 foyers ont été raccordés la semaine dernière dans la localité d'El-Sebkha, suite à la mise en exploitation d'un centre public de distribution de l'électricité rurale, a-t-on ajou-

té. Le secteur de l'agriculture, dans la commune d'In-Ghar, a été renforcé, pour sa part, de trois nouveaux forages équipés et raccordés au réseau d'électrification, destinés à l'irrigation d'un périmètre agricole de 300 ha dans la zone de Taghbara (20 km d'In-Ghar), selon la même source. Cette opération est appelée à élargir les superficies irriguées dans la région et encourager l'activité agricole, a-t-on conclu.

Ali O./Agences

Chlef

## Annulation de plusieurs projets de blocs scolaires non lancés

Plus de sept projets de blocs scolaires du cycle primaire, non encore lancés en travaux, ont été annulés par le wali de Chlef lors du dernier conseil exécutif de la wilaya. Aboubakr Seddik Bouceta, qui a présidé le Conseil exécutif de la wilaya, a expliqué cette décision par le grand retard accusé pour le lancement des projets program-

més, entre 2008 et 2010. Il a imputé la responsabilité de ce grand retard aux présidents des communes de Chlef, Ouled Fares, Chetia, Ouled Abbas, et El Karimia. Le wali a averti que ces derniers endosseront «la totale responsabilité de l'impact négatif de l'annulation des projets sur ces localités, d'autant plus que ce retard va priver la

wilaya de nouveaux projets, au vu du non parachèvement des opérations programmées». Les projets annulés concernent six blocs scolaires à Ouled Fares, dont un bloc de 12 classes et une cantine de 200 plats/j, prévus au lancement en 2011, en plus d'autres blocs scolaires à Ouled Mohamed, Hai Boukelal de la ville de Chlef et Oued Fouda.

Selon le directeur de l'Education de la wilaya, Benyahia Mohamed, quelque 433 écoles primaires de la wilaya abriteront les examens de fin de cycle primaire. 56 centres d'examen ont été désignés pour abriter l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et 44 autres pour l'examen du baccalauréat.

M.S./APS

M'sila

## Lancement d'études pour la réalisation de nouveaux périmètres agricoles irrigués

Des études relatives à la création de cinq nouveaux périmètres agricoles, irrigués à partir de trois stations d'épuration des eaux usées (Step), ont été lancées cette année à M'sila, a-t-on appris auprès des services de la direction des ressources en eau de la wilaya.

Ces périmètres agricoles d'une superficie estimée à plus de 1 500 ha seront répartis sur le chef-lieu de la wilaya et les communes de Boussaâda et de Sidi Aissa devront per-

mettre la création de «nouvelles exploitations agricoles», a précisé la même source. L'opération qui vise le développement et la valorisation des capacités de production végétale et animale, contribuera à la «création de nouveaux postes d'emploi», selon la même source.

Ces projets sont également destinés à «encourager l'investissement dans le domaine d'élevage et à développer la production des viandes rouges, dans cette wilaya», a-t-on

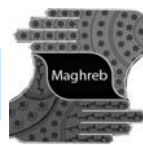
encore noté, rappelant que la production annuelle des viandes rouges à M'sila a atteint en 2015, 238 000 quintaux. Avec plus de 1 500 exploitations agricoles privées, réparties sur l'ensemble des communes, la wilaya de M'sila a su conforter son statut de leader en matière de production de beaucoup de légumes et de fruits la carotte, d'abricots et de viandes rouges, ont souligné les services de la wilaya.

F.Y.

Skikda

## Formation à bord du bateau-école de l'Institut supérieur de la pêche

Une formation au profit de cent étudiants de l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture de Collo (Skikda) à bord d'un bateau-école appartenant à l'Institut supérieur de la pêche et de l'aquaculture d'Alger a été lancée, a-t-on appris du directeur de l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture de Collo. Le stage, d'une semaine, vise à compléter le processus engagé pour la formation de ces étudiants avec, entre autres, l'application des cours théoriques, l'apprentissage des techniques de navigation et l'évaluation de la capacité de l'élève à s'adapter aux conditions climatiques, a précisé Noureddine Remita. Le bateau-école de l'Institut supérieur de la pêche et de l'aquaculture d'Alger organise périodiquement des sessions de formation au profit des étudiants des établissements de formation spécialisés dans la pêche et l'aquaculture du pays, selon un programme établi. L'Institut supérieur de la pêche et de l'aquaculture d'Alger a été doté de ce bateau-école (22 mètres), avec des équipements techniques modernes dans le cadre d'une coopération algéro-japonaise, a-t-il souligné. R.R.



## Libye

# Le Conseil d'Etat prend ses fonctions et tient sa première session à Tripoli

■ Le Conseil d'Etat libyen, la plus haute instance consultative issue de l'accord politique parrainé par l'ONU, a pris ses fonctions et tenu sa première réunion à Tripoli, a-t-on annoncé auprès de cette institution.

Par Kamel L./APS

Après le nouveau gouvernement d'union nationale soutenu par la communauté internationale qui a commencé à prendre les rênes de ministères à Tripoli, le Conseil d'Etat s'est installé vendredi soir au siège de l'ancien Parlement de Tripoli, le Congrès général national (CGN). Les 145 députés du CGN deviennent membres du Conseil d'Etat. Près de la moitié de ces députés dont le président du CGN Nouri Abou Sahmein, ont refusé de se joindre au Conseil d'Etat, mais leur décision n'a guère influé sur l'installation de la nouvelle institution. Vendredi soir, la présidence du Conseil d'Etat a ainsi annoncé son transfert dans les locaux de l'ex-Parlement. L'organe «a commencé sa mission dans son siège officiel à Tripoli», a indiqué le service de presse de cette instance législative sur le réseau social Facebook. L'avis du Conseil d'Etat «est contraignant pour le gouvernement d'union (...) en ce qui concerne les projets de loi qui doivent ensuite être soumis au Parlement qui, à son tour, les accepte ou les rejette». Le Parlement de Tobrouk dépend d'un gouvernement parallèle qui refuse de céder le pouvoir dans l'est du pays avant un vote de confiance au gouvernement d'union. La communauté internationale souhaite que le gouvernement d'union permettra à la Libye de regagner la stabilité et sera à même de lutter contre le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech). La Compagnie nationale de pétrole (NOC), qui gère la principale ressource du pays à l'instar de la Banque centrale a rallié le gouvernement d'union.



R. : DR

## Une attaque contre une installation pétrolière par Daech fait un mort

Une attaque contre un point de contrôle proche d'une installation pétrolière dans l'est de la Libye, a été effectuée samedi par le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech), tuant un garde et en blessant sept autres, a indiqué une source militaire, citée par l'agence libyenne d'information Lana. «Une importante force menée par 60 véhicules» a lancé l'attaque «au niveau de la porte 52 au sud de Brega», à 700 km à l'est

de la capitale Tripoli, a précisé la source militaire, précisant que l'attaque «menée samedi par l'EI a fait un mort et sept blessés parmi les gardes». Depuis son fief à Syrte (450 km à l'est de Tripoli), le groupe terroriste a mené, depuis le 4 janvier, plusieurs attaques contre les ports et terminaux du «croissant pétrolier», particulièrement ceux de Ras Lanouf et al-Sedra. Les attaques contre ces deux principales villes pétrolières du pays ont été repoussées par les gardes chargés de protéger les ports et terminaux.

K. L./APS

## Sahara occidental

## L'Armée de libération populaire effectue des manœuvres dans les territoires libérés

Des manœuvres militaires ont été effectuées dans la région d'Aghouinit dans les territoires libérés du Sahara occidental, par l'Armée de libération populaire sahraouie (ALPS) en présence du Premier ministre, Abdelkader Taleb Omar et du ministre de la Défense, Abdelah Lehbib.

Ces manœuvres ont été menées dans la zone sud par les unités 1, 3 et 7 de l'ALPS. Le début de cette manifestation militaire a été marqué par une allocution du chef d'état-major de l'ALPS, qui a indiqué que ces manœuvres s'inscrivent dans le cadre du programme annuel du ministère de la Défense sahraoui et font suite aux récents agissements de l'occupant marocain qui sont de nature à saper les négociations entre les deux parties (le Maroc et le Front Polisario).

Elles interviennent notamment après l'expulsion par le Maroc de la composante civile de Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), déployée sur décision du Conseil de sécurité et ayant pour mission l'organisation d'un référendum libre et intègre en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui, a-t-il ajouté.

Ces manœuvres visent en outre, selon le même responsable, «la préparation des

troupes en prévision de toute urgence». Pour sa part, Youcef Ahmed, membre du secrétariat général du Front Polisario a indiqué que cette manifestation se veut un message de l'Armée de libération populaire sahraouie (ALPS), en tant qu'aile armée du Front Polisario, pour «la libération des territoires occupés du Sahara occidental». «Cette libération est notre principal objectif», a-t-il affirmé.

Ces manœuvres militaires interviennent également à la veille de la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU.

A cet effet, Youcef Ahmed a appelé l'organisation onusienne à garantir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et mettre fin au conflit au Sahara Occidental.

Assia O.

R.M.

## Tunisie

## Le pays risque de connaître un scénario à la grecque

L'ancien conseiller politique de la Présidence de la République de Moncef Marzouki, Aziz Krichen, a tiré la sonnette d'alarme sur la situation économique que traverse la Tunisie, lors d'une conférence de presse.

Il a annoncé que la Tunisie connaîtra le même sort que la Grèce en expliquant que : «Nous sommes au bord de la faillite. Et ce que nous vivons aujourd'hui, n'est autre qu'une sorte de supervision. Et la Tunisie pourrait, en effet, connaître le même sort que celui de la Grèce, si nous ne trouvons pas de réponses urgentes». Selon lui, il s'agit d'une crise

économique que traverse le pays due, en partie, à l'incapacité des gouvernements qui se sont succédés depuis le 14 janvier à ce jour et qui n'ont pas réussi à mettre en œuvre des réformes aussi bien nécessaires qu'urgentes.

Aziz Krichen est un témoin privilégié de ce que la Tunisie traverse en événements historiques, entre 2012 et 2014, date de sa démission.

Economiste, sociologue, figure de proue de la gauche, alignant plus de 40 ans de lutte pour la démocratie, payant son lot d'années de prison et d'exil, Aziz Krichen nous a gratifié d'un livre instruc-

tif intitulé «La Promesse du Printemps».

Ses outils de chercheur et de penseur l'autorisent à des analyses approfondies qui permettent de décrypter des événements que nous avons tous vécus au quotidien sans parfois en saisir la signification et la portée. Sa proximité avec les principaux acteurs politiques et syndicaux rend son appréciation pertinente. Mais, c'est aussi sa conclusion qui rend encore plus intéressant son livre.

Anis F./agences

## Mauritanie/ Blogueur condamné à mort La cour d'appel de Nouadhibou requalifie les faits

LA COUR d'appel de Nouadhibou (nord de Mauritanie) a procédé à la requalification en «mécréance» de l'accusation d'«apostasie» reprochée à un blogueur mauritanien et qui lui avait valu une condamnation à la peine capitale, ont rapporté des médias. C'est en raison du repentir de l'accusé suite à la confirmation de la peine de mort qu'il encourait que l'accusation d'«apostasie» a été requalifiée en accusation moins lourde de «mécréance» a indiqué une source judiciaire, citée par l'agence Chine Nouvelle. Selon la même source, «cette requalification devra entraîner le renvoi devant la Cour suprême du dossier pour statuer sur le repentir de l'accusé, ce qui va permettre d'annuler la peine de mort et la remplacer par une peine d'emprisonnement ou tout simplement la remise en liberté du blogueur». Ould Mkhieir, 31 ans, avait été condamné en décembre 2014 à la peine capitale, après avoir été reconnu coupable d'apostasie. Il avait écrit un article jugé «blasphématoire». Dans cet article, il s'était appuyé sur des faits pour démontrer l'«iniquité» qui frappait les «couches marginales» de la société mecquoise au 7<sup>e</sup> siècle. Il avait établi un parallèle, jugé outrancier, entre la situation des castes défavorisées de la société mauritanienne notamment celle des forgerons à laquelle il appartient et la structure de la société musulmane du 7<sup>e</sup> siècle.

L'article, diffusé sur les réseaux sociaux, avait suscité une désapprobation générale en Mauritanie, à tel point que son auteur n'a pas pu trouver un avocat pour le défendre. La peine de mort est fréquemment prononcée par les tribunaux en Mauritanie mais aucun condamné n'a été exécuté depuis 1987.

Corée du Nord

# Kim Jong-Un qualifié de «succès» un essai présumé de missile mer-sol

■ Le dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un a présenté l'essai présumé samedi d'un missile mer-sol balistique comme «un succès édifiant», affirmant que son pays pouvait frapper Séoul et Washington quand il le souhaitait, ont rapporté hier les médias officiels.

Par Ali O.

**C**e tir est intervenu au moment où de nombreux observateurs redoutent que le régime le plus fermé au monde ne conduise prochainement un cinquième essai nucléaire.

Mais quelques heures après ce nouveau tir de missile, le chef de la diplomatie nord-coréenne, Ri Su-Yong, a affirmé que Pyongyang serait prêt à un moratoire sur ses essais nucléaires, si les États-Unis suspendaient leurs manœuvres militaires conjointes avec la Corée du Sud.

Washington et Londres ont d'emblée présenté le tir de samedi comme une nouvelle violation «flagrante» des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU interdisant les lancements utilisant la technologie de missiles balistiques.

Le ministère sud-coréen de la Défense a estimé de son côté que cet essai s'était vraisemblablement soldé par un échec, le missile, tiré d'un sous-marin en mer du Japon, n'ayant selon lui parcouru qu'une distance de 30 kilomètres.

L'agence nord-coréenne KCNA a en revanche assuré que ce test, qui a été personnellement supervisé par Kim Jong-Un, avait confirmé la «fiabilité des systèmes de lancement sous-marin nord-coréens».



Elle cite le dirigeant nord-coréen affirmant que Pyongyang «est aujourd'hui capable de frapper quand il veut les dirigeants des forces fantoches sud-coréennes et des impérialistes américains».

«Ce succès édifiant est un précieux cadeau de plus que les scientifiques et techniciens de la Défense offrent aux grands leaders et au parti», poursuit l'agence. Des images diffusées par la

télévision d'État ont montré le dirigeant nord-coréen à bord du sous-marin, puis observant aux jumelles le tir depuis la terre ferme.

La Corée du Nord tente depuis longtemps de développer sa technologie de missiles mer-sol balistiques qui lui permettrait d'élever d'un nouveau cran la menace liée à son programme nucléaire, grâce à un déploiement au-delà de la péninsule

coréenne. Le régime de Pyongyang a mené de nombreux tests de missiles mer-sol qu'il a qualifiés de succès, des affirmations toutefois remises en cause par des experts suggérant que le pays n'a pas dépassé le stade de tests préliminaires à partir de plateformes immergées.

La Corée du Nord prépare pour début mai un congrès de son parti unique, qui sera le pre-

mier en 36 ans. De nombreux observateurs estiment que le dirigeant Kim Jong-Un va tenter à cette occasion de mettre en valeur les «réussites» du programme nucléaire nord-coréen.

Dans ce contexte, Pyongyang pourrait vouloir mener son cinquième essai nucléaire avant l'ouverture du congrès.

Mais dans un entretien à New York à l'agence Associated Press, le ministre nord-coréen des Affaires étrangères affirme que son pays est prêt à renoncer aux essais nucléaires si Washington met un terme aux manœuvres annuelles avec l'armée sud-coréenne. Pyongyang avait fait une offre similaire en janvier 2015, rapidement rejetée par les États-Unis. Les manœuvres conjointes américano-sud-coréennes provoquent chaque année une aggravation des tensions sur la péninsule, Pyongyang les voyant comme une menace directe à son égard.

Mais cette année, elles sont intervenues dans un contexte déjà très tendu entre le Nord et le Sud, du fait du quatrième essai nucléaire nord-coréen, début janvier, qui a été suivi en février par un lancement de fusée, un tir largement considéré comme un essai de missile longue portée.

Pyongyang a depuis lors effectué toute une série de tests de missiles de courte ou moyenne portée.

A. O.



## Points chauds

Loyauté

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a encore peu, de nombreux observateurs affirmaient qu'Emmanuel Macron, ministre français de l'Économie était l'un des meilleurs atouts de François Hollande pour la présidentielle de 2017. Certes, sa présence aux côtés du président de la République ne pourrait accomplir de miracle mais aiderait peut-être quelques indécis de gauche, qui apprécient l'énergie et la politique de Macron à voter bon gré mal gré pour le candidat qu'il soutient. Or, si le soutien du jeune ministre semblait acquis et même indiscutable, il semble aujourd'hui de plus en plus évident que ce dernier est loin d'être aussi zélé avec son patron qu'on le pensait. Depuis quelques jours l'on serait même plutôt tenté de penser le contraire au vu des agissements et de l'agitation autour du ministre de l'Économie qui a créé il y a moins de deux semaines son propre mouvement politique «En Marche!». Et le recadrage de Hollande il y a quelques jours durant une interview télévisée où il affirmait à propos de Macron : «Il sait ce qu'il me doit», n'a certainement rien arrangé à la relation entre les deux hommes. Au contraire, le jeune ministre persiste et signe et continue à étaler ses réticences face à la gauche. Il a en effet expliqué avoir lancé son propre mouvement politique car «la gauche aujourd'hui ne le satisfait pas». «Moi, je ne mens pas aux gens, je dis ce que je pense, je le dis depuis le début. Je suis de gauche, c'est mon histoire. Mais la gauche aujourd'hui ne me satisfait pas». «À mes yeux, le vrai clivage dans notre pays (...) est entre progressistes et conservateurs, c'est ce clivage que je veux rebâtir maintenant et je ne veux pas attendre 2017 pour cela», a-t-il ajouté. «Je veux pouvoir construire une action commune avec toutes les bonnes volontés qui croient à ce progressisme pour le pays», a conclu le ministre. Cette sortie intervient au terme d'une intense semaine médiatique pour le ministre de l'Économie, qu'un sondage publié sur le quotidien «Libération» a érigé en candidat de gauche préféré des Français et qui a semblé voler la vedette à François Hollande lors d'une visite d'entreprise jeudi à Chartres. Quant à la loyauté qu'il devrait au président, Macron se fait là aussi très clair, affirmant tout simplement qu'un ministre n'était pas «l'obligé» du président de la République, s'attirant en retour des réactions courroucées et indignées à gauche et jusque dans les rangs du gouvernement. Reste à savoir si cette attitude n'est qu'une manière de gagner en poids et importance au sein du gouvernement ou si Emmanuel Macron voit véritablement une opportunité de se démarquer de ses camarades de gauche et du président et pourquoi pas tenter lui-même sa chance à la prochaine présidentielle.

Fouzia Mahmoudi

Népal

## Un an après, hommage aux 9 000 victimes du séisme

**D**e nombreuses cérémonies ont eu lieu hier au Népal à la mémoire des victimes du séisme qui a dévasté il y a un an ce pays pauvre de l'Himalaya, où la colère monte face à la lenteur de la reconstruction.

Près de 9 000 personnes ont perdu la vie dans le tremblement de terre de magnitude 7,8 survenu le 25 avril 2015, une catastrophe qui a détruit un demi-million de logements.

Un an après, quatre millions de personnes vivent toujours dans des abris temporaires, selon la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Hier, des centaines de Népalais ont notamment observé une minute de silence près du lieu à Katmandou où se dressait une tour du 19<sup>e</sup> siècle rasée par la secousse. Le Premier ministre K.P. Sharma Oli y a déposé une gerbe de fleurs.

Non loin, là où se trouvait un important temple, des moines bouddhistes récitaient des prières.

La vie de Govinda Timilsina, guide de montagne, s'est arrêtée depuis qu'il a perdu sa maison dans le séisme, explique-t-il. Il n'ose pas la reconstruire lui-même, en raison des complexes

règles qui régissent les aides à la reconstruction.

«Nous avons tout perdu, nous ne pouvons plus vivre dans le village», dit-il.

Il a été contraint, avec sa mère, son épouse et leur garçon de trois ans, de quitter son district de Dhading pour un appartement d'une seule pièce à Katmandou.

«Les règles gouvernementales sont tellement compliquées. Nous craignons de ne pas obtenir d'indemnités si nous commençons les travaux nous-mêmes», poursuit-il.

La communauté internationale s'est pourtant mobilisée pour financer la reconstruction de ce pays pauvre de l'Himalaya.

Quatre milliards de dollars d'aide ont ainsi été réunis mais les dissensions entre partis politiques sur le contrôle de cet argent ont paralysé sa distribution et la plupart des victimes n'ont rien reçu d'autre qu'un modeste premier versement.

Le séisme a fait vaciller une économie déjà fragile et la situation s'est encore aggravée avec le blocus pendant plusieurs mois du principal point de transit frontalier avec l'Inde par des manifestants opposés à la nouvelle Constitution, qui a créé des

pénuries d'essence et de biens de première nécessité.

Le tourisme a également beaucoup souffert, les visiteurs annulant leurs réservations après la mort d'alpinistes au camp de base de l'Everest et de randonneurs sur le populaire circuit de trekking du Langtang.

L'Autorité nationale de reconstruction (NRA), qui supervise la reconstruction et la distribution des fonds, a fini par voir le jour en décembre.

Le gouvernement a imposé à la population de respecter des normes antisismiques pour toucher les fonds de reconstruction mais il a mis des mois avant de publier ces instructions.

Les ONG qui avaient commencé à reconstruire écoles et centres de santé ont été priées de suspendre leurs efforts jusqu'à ce que l'Autorité vienne les évaluer, un processus qui a pris des mois.

Le gouvernement a promis 2 000 dollars par logement détruit mais moins de 700 familles ont reçu le premier versement de 500 dollars.

Le séisme est intervenu le 25 avril, mais les commémorations ont eu lieu hier, date anniversaire selon le calendrier népalais.

S. A.





Prévu du 9 au 21 mai prochain

# Le Festival européen d'Alger est de retour

■ Les Algérois auront rendez-vous, en ce mois de mai prochain, avec la culture méditerranéenne. Il s'agit de la dix-septième édition du Festival européen d'Alger. Du cinéma, du théâtre et différents genres musicaux mettant en valeur la richesse culturelle de la Méditerranée sont au menu.



Ph. DR

Par Abia Selles

Le Festival européen en Algérie revient pour sa dix-septième édition au mois de mai prochain. Cet événement, qui aura lieu du 9 au 21 mai prochain dans quatre villes du pays, propose au public un

programme culturel riche et varié. Du cinéma, de la musique, du théâtre, des conférences et des rencontres-débats sont au menu des organisateurs.

La soirée inaugurale de cet événement, qui aura lieu à la salle Ibn Zeydoun de l'Office de Ryad El Feth, sera marquée par

un spectacle de rock touareg animé par Bombino. Il sera suivi, le lendemain, par un spectacle de folklore-pop animé par le groupe hongrois Vidampark-Cimbaliband. Le cinéma allemand du jeune public est à découvrir lors de cette journée avec «Le monde merveilleux des

contes des Frères Grimm». Le cinéma roumain d'animation est à découvrir lors de la troisième soirée de ce festival, à travers le long-métrage «Le bouchon justifie les moyens». Elle sera suivie par un spectacle de musique classique et traditionnelle italien avec Beyond brothers Ensemble. L'exposition «Constantine, regards croisés patrimoine et culture» sera inaugurée lors de cette journée au Bastion 23, en présence d'une délégation de l'Union européenne.

Des long métrages des cinémas bulgare, allemand et français seront présents lors de cette manifestation culturelle.

Le théâtre sera également présent lors de la dix-septième édition de ce festival avec une représentation théâtrale. Il s'agit de «Quand l'ombre passe» (sur les traces de Mohamed Dib) avec le théâtre d'Ilusia de Finlande.

La musique jazz sera présente en force. C'est l'Autriche, le Royaume-Uni et la Belgique qui proposent des spectacles de jazz avec Michaela Rabish et Robert Pawlik, Amel Zen et un spectacle intitulé «Le murmure d'Orient» animé par le trio Hermia, M'kachich et Quartet.

La musique classique du bassin méditerranéen sera présentée par plusieurs musiciens de talent, à l'image de Raumanien trio, Mes années parisiennes

avec Amancio Prada et le trio Mediteranio de Croatie. La Pologne prendra part à ce festival à travers son folklore.

Plusieurs autres activités culturelles et artistiques seront également proposées au public.

Il est à rappeler que les activités qui s'inscrivent dans le cadre de la dix-septième édition du Festival européen d'Alger se dérouleront à Alger, Oran, Annaba et Béjaïa.

A.S.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle El Mouggar  
Jusqu'au 27 avril :

Projection du long-métrage de fiction *Le patio* à raison de trois séances par jour : 14h00, 17h00 et 20h

Salle Ibn Zeydoun  
30 avril :

Célébration de la Journée internationale du jazz.

Conservatoire municipal  
Ahmed-Wahbi d'Oran  
30 avril :

Une soirée andalouse animée par l'artiste Lila Borsali.

Palais Dar Aziza  
(Basse Casbah)  
28 avril :

Le musicien classique hors normes Guillaume Latour se produira à Alger.

Institut français d'Alger  
30 avril :

À l'occasion de la Journée internationale du jazz, le trompettiste Eric Le Lann Quartet anime un concert à Alger

Théâtre national algérien  
Mahieddine-Bachtarzi  
30 avril :

L'Orchestre symphonique national (OSN) revient pour une nouvelle représentation qui mettra en avant le riche répertoire de Broadway.

Espace Espagne à Alger  
Jeudi 28 avril à 18h :

Projection du film *Miguel & William* à l'occasion du quatrième centenaire de la mort de Miguel Cervantès.

Galerie des ateliers  
Bouffée d'art  
Jusqu'au 12 mai :

Deuxième édition du salon du jeune talent. Avec Hadia Hadjres, Ahmed Mebarki, Mya, Yasmine Bourahli, Djamel Talbi, Lamine Sakri, Yasmina Saadoun, Slimane Sayoud, Saïd Rahmani, parrainés par l'artiste Mustapha Adane.

Galerie Dar El-Kenz  
Du 23 avril au 6 mai :

Exposition «Quadriphonie picturale» des artistes peintres Moussa Bourdine, Amar Briki, Adlane Djefjel et Moncef Guitta

Palais de la culture Imama  
(Tlemcen)

Vendredi 29 avril à 18h :

Concert du groupe Jarka.

Espace d'art contemporain  
d'El-Achour  
Jusqu'au 9 mai :

Exposition «Strates» de Malek Saleh.

Galerie d'art Lina (Aïn Benian)  
Samedi 23 avril :

Exposition de peinture «Algérie, mon beau pays» de l'artiste Thanina-Lila Aziri.

F.H.

## Journée mondiale du livre et du droit d'auteur

### El Moutanabi, Cervantès et Shakespeare à l'honneur

La Bibliothèque nationale d'El Hamma, à Alger, a rendu hommage, samedi, à l'occasion de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur (instituée en 1995 par l'Unesco), à trois personnalités du monde littéraire qui ont marqué de leur empreinte l'histoire de la littérature universelle.

Le dramaturge et poète anglais William Shakespeare, l'écrivain espagnol Miguel de Cervantès et le poète arabe Abou Tayeb El Moutanabi ont été au centre de plusieurs interventions, dans le cadre d'une conférence organisée par la Bibliothèque nationale d'El Hamma, et qui ont passé en revue les principales étapes de la vie et de l'œuvre de ces personnalités.

L'universitaire Belkacem Aissani a évoqué

l'influence de Shakespeare sur la littérature arabe. L'intervenant a expliqué comment la littérature arabo-orientale a été influencée, garce à la traduction vers l'arabe de ses œuvres par ce grand écrivain mort en 1616 (sa date de naissance reste inconnue). Il a cité des noms de célébrités du monde littéraire influencées par Shakespeare dont le grand poète Mahmoud Darwich.

La capture de Cervantès (1574-1616) à Alger et son séjour dans les grottes qui portent son nom, dans les hauteurs de la capitale, a été le thème d'une communication du chercheur Abdelkrim Ouzeghla.

Cervantès est classé troisième dans une liste de 100 meilleurs écrivains établie par l'Unesco en 2004, a rappelé l'orateur.

Pour sa part, Brahim Seddiki a longuement évoqué le poète arabe El Moutanabi, qui s'est distingué par sa grande ambition, sa créativité littéraire et sa grande maîtrise de la langue arabe.

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, était intervenu à l'ouverture de la conférence pour appeler les éditeurs algériens à faire la promotion du livre, annonçant qu'un rigoureux cahier des charges sera imposé à l'avenir. Il a également fait état d'une convention avec un établissement spécialisé dans les sondages pour en élaborer un sur les niveaux de lecture en Algérie englobant les bibliothèques relevant du ministère et des communes (1 100 unités).

L.B.

## Colloque international en août à Annaba

### Le parcours de Jugurtha revisité

Un colloque international consacré au roi de Numidie, Jugurtha, successeur de Micipsa et opposant à la puissance romaine dans l'antiquité sera organisé du 20 au 22 août prochain à Annaba, a-t-on appris auprès du Haut-commissariat à l'amazighité (Hca), organisateur de la rencontre.

Le colloque, premier du genre, se veut un espace de réflexion pour les chercheurs et historiens appelés à se pencher sur le parcours d'un des plus illustres combattants numides contre les légions romaines.

Les débats doivent porter également sur

la jeunesse et la fin tragique de Jugurtha, ses qualités, son règne, ses dons de négociateur pour la paix et les différentes batailles qu'il aura livrées pour s'opposer par la force à la politique impérialiste de Rome.

Les communications et les textes qui seront présentés seront soumis à une évaluation préalable par une commission de lecture composée de chercheurs algériens et étrangers, a précisé l'organisateur qui invite les académiciens souhaitant intervenir à transmettre leurs communications aux HCA avant le 14 juillet 2016.

Né vers 160 av. JC, Jugurtha, dont le tombeau se trouve dans l'antique Cirta (Constantine), fut l'acteur de grandes batailles dont celles de l'Oued Muthul et Zama, territoires de l'ancienne Numidie, aujourd'hui en Tunisie.

L'historien romain Salluste lui a consacré un livre intitulé «La Guerre de Jugurtha» dans lequel il met en lumière le conflit entre Rome et le roi de Numidie, qui mourut de faim en 104 av. JC dans une prison située au cœur de la capitale de l'Empire romain.

## Coup-franc direct

Respectons les règles !

Par Mahfoud M.

Encore une fois, des arbitres font des erreurs monumentales alors qu'ils auraient pu les éviter. En effet, lors du dernier derby de la capitale entre le Mouloudia et l'USMA, le referee n'a pas sifflé un penalty après une main flagrante d'un défenseur du MCA, tout en validant le deuxième but de ce même club alors que le joueur était en position de hors jeu. L'ancien arbitre, actuellement analyste de la chaîne de télévision publique, Zekrini, images et vidéos à l'appui, à démontrer au manager du MCA, Ghrib, invité sur le plateau de télévision, que son joueur était en position de hors jeu lorsqu'il a inscrit le deuxième but égalisateur. Il lui a expliqué les règlements qui sont catégoriques. Mais la réponse du responsable du Mouloudia a surpris plus d'un, disant que les règlements ne sont pas puisés du Coran, ce qui veut dire qu'il peut les transgresser. Un tel dirigeant mérite-t-il de gérer un aussi prestigieux club que le Mouloudia ? Peut-on dire que les responsables des clubs ne sont pas assez renseignés sur les règlements et ne connaissent pas les lois qui doivent être appliquées ? Il est clair qu'il faudra des changements en profondeur pour ces dirigeants du football qui doivent se mettre en tête que nul ne peut être au-dessus des lois. **M. M.**

### Coupe d'Algérie de badminton Le Club Amel de Mohammadia dicte sa loi

Le Club Amel de Mohammadia (CASAM) a remporté la 16e édition de Coupe d'Algérie de badminton (toutes catégories), à l'issue de finales disputées samedi à la salle omnisports de Cheraga (Alger). Déjà vainqueur le week-end dernier du championnat d'Algérie de badminton par équipes, le CASAM a réédité l'exploit en remportant les finales des (-10 ans/garçons), (-15 ans/garçons et filles), (-18 ans/filles) et tous les tableaux des seniors (messieurs, dames, double messieurs, double dames et double mixte). «Nous dominons les championnats et la Coupe d'Algérie depuis 18 ans, compte tenu de la composante de notre effectif qui est constituée de joueurs d'expérience ainsi que le travail effectué par le staff technique et administratif depuis le lancement de la saison 2015-2016», a déclaré à l'APS le président du CASAM, Abderrahmane Hissoum. Ce dernier n'était nullement surpris par les résultats enregistrés par son équipe, estimant que «Amel Mohammadia

ne fait que perpétuer la tradition, puisque cette formation a animé toutes les finales mis à part celles des moins de 13 ans et 18 ans (garçons), revenues au CR Tamaris». Il a également relevé que «la Fédération algérienne de badminton a réussi l'organisation de cette compétition qui a réuni l'ensemble des catégories», ajoutant que «le niveau technique chez les seniors a été très relevé». «Les résultats de cette coupe d'Algérie sont de bon augure pour l'avenir de la discipline. C'est une opportunité pour promouvoir des athlètes de la catégorie des juniors vers les seniors», saluant au passage «la politique de rajeunissement prônée par la Fédération en prévision des prochaines échéances internationales», a-t-il conclu. Les épreuves de la Coupe d'Algérie de badminton (-10 ans, -13 ans, -15 ans, -18 ans et seniors) ont débuté vendredi par le déroulement des éliminatoires avec la participation de 64 athlètes représentant 14 clubs. Les demi-finales ont eu lieu samedi matin.

## Il aurait arraché le titre du meilleur joueur de la Premier League Mahrez, superstar !

■ L'international algérien, star du club surprise en Angleterre Leicester City, Riyad Mahrez, aurait arraché le titre de «joueur de l'année 2016» de la Premier League, après une saison époustouflante avec les Fox. Mahrez a coiffé au poteau Harry Kane, le joueur de Tottenham, et aurait donc été plébiscité par les membres du syndicat des footballeurs.



Mahrez la fierté des Algériens

Par Mahfoud M.

On apprend que cette structure qui a conduit le vote a appelé le club de Leicester pour lui demander de libérer le joueur algérien pour assister à la soirée qui devait être organisée pour ce rendez-vous. Il faut dire que la saison a été exceptionnelle pour le joueur algérien qui est pour beaucoup dans les exploits réussis cette saison par la formation jusque-là inconnue de Leicester City, surtout avec ses 15 buts et ses 12 passes décisives. A lui seul, il a ramené des points très précieux pour son club qui a damé le pion aux prestigieuses formations

du Golden Foor, notamment Manchester United, Chelsea, Arsenal et Liverpool, mais aussi les autres riches clubs, à l'exemple de Manchester City et Tottenham. Le «Guerrier du Désert» a prouvé qu'à «cœur vaillant rien d'impossible», puisqu'il y a quelques années seulement, même à une année de cela, personne n'aurait parié un euro sur lui. On se rappelle même que le patron du club marseillais, Labruno, a ironisé sur lui en avouant qu'un joueur comme lui ne pouvait pas jouer à l'OM. Mais avec du travail et de la persévérance, et en écoutant les conseils de son manager italien, Claudio Ranieri,

il a pu surmonter tous les obstacles et faire une saison des plus réussies, sachant que le club est bien parti pour prendre le titre tant convoité de la Premier League, ce qui n'est pas donné à n'importe qui. C'est un moment magique pour ce joueur qui ne s'imaginait pas arriver à ce niveau-là et qui se retrouve donc dans un rêve, lui qui est maintenant convoité par les grands d'Europe qui souhaitent tous l'avoir dans leurs rangs même si beaucoup désirent qu'il reste dans le championnat anglais qui lui va à merveille avec ce niveau relevé.

M. M.

### Ligue 1 Mobilis (26<sup>e</sup> journée)

## La JSS s'empare de la 2<sup>e</sup> place, la JSK relancée dans la course au podium

La JS Saoura s'est emparée de la 2<sup>e</sup> place du classement suite à sa victoire par un but à zéro contre le MO Béjaïa, samedi soir, en clôture de la 26<sup>e</sup> journée de Ligue 1 Mobilis, tandis qu'au bas du classement l'USM Blida et le RC Relizane sont en danger. Un but inscrit par Maziz à la 36<sup>e</sup> minute, a permis à la JSS de remporter une précieuse victoire dans la course pour la seconde place. Le score aurait pu être plus lourd en faveur des gars de Béchar, n'était le manque de réussite. Le buteur Mustapha Djellit ayant même manqué un penalty d'entrée de jeu. Tout comme la JSS, le DRB Tadjenanet a réussi une très bonne opération au cours de cette 26<sup>e</sup> journée, car sa victoire par deux buts à zéro contre le MC Oran l'a replacé sur la 3<sup>e</sup> marche du podium. La JS Kabylie compte également parmi les grands bénéficiaires de cette journée, car sa victoire (2-0) contre l'USM Blida l'a relancée

dans la course aux premiers rôles. Un 4<sup>e</sup> succès consécutif pour les Canaris, assuré par Boulaouidet (85') et Medjkane (86'), propulse le club de Kabylie à la 6<sup>e</sup> place du classement général, avec 38 points, ce qui lui permet d'espérer prétendre au podium, au moment où l'USMB voit sa situation se compliquer davantage après cette défaite à domicile, car elle se retrouve en plein dans la zone rouge (13<sup>e</sup>) avec 29 points, à seulement quatre journées de la fin de la saison. Une détresse ressentie par d'autres clubs mal classés, notamment, l'ASM Oran (16<sup>e</sup>) et le RC Relizane (14<sup>e</sup>). L'ASMO s'est en effet inclinée au stade Habib Bouakeur (3-1) face au Chabab, grâce notamment à un doublé de Nekkache (62' et 66'), alors que Feham Bouazza avait débloqué la situation dès la 26<sup>e</sup> minute sur penalty. Les gars de M'Dina J'dida ont eu un petit sursaut d'orgueil après cette ouverture du score, égalisant par

Barka dès la 34', mais le doublé de l'ancien baroudeur d'El Hamri, Nekkache, a scellé leur sort. Grâce à sa victoire chez l'ASMO, le Chabab se positionne à la 4<sup>e</sup> place, ex aequo avec le MOB, ayant essuyé de son côté un courte défaite à Béchar. Le RCR, qui accueillait le CSC, a lui aussi commencé par être mené au score, devant Benchérifa (33') et Bezzaz sur penalty à la 37', mais il a réussi à sauver les meubles (2-2) grâce Kherbache, juste avant la fin de la première mi-temps, puis Rabhi, juste après le retour des vestiaires. Le choc USM El Harrach - ES Sétif a été très serré et les Jaune et Noir ont dû se remettre encore une fois au coup de patte magique de leur capitaine, Hamza Ait Ouamar, ayant fait la différence (1-0) sur coup franc direct à la 51<sup>e</sup> minute. Un succès important, qui replace les Harrachis à la 8<sup>e</sup> place, ex aequo avec le MC Oran, avec 35 points chacun. Pour sa part, l'Aigle noir reste

scotché à la 10<sup>e</sup> place, mais avec un seul point de retard sur son adversaire du jour, l'USMH. Ce qui lui permet de continuer à espérer terminer la saison à un classement honorable. Vendredi, en ouverture de cette 26<sup>e</sup> journée, le MC Alger et l'USM Alger s'étaient neutralisés (2-2) dans un derby plein de rebondissements, au moment où le NA Hussein-Dey l'a emporté assez facilement face à l'avant-dernier du classement, le RC Arbaâ, sur le score de trois buts à zéro. Les Rouge et Noir avaient commencé par mener (2-0) grâce à deux belles têtes de Nadji (26') et Seguer (67'), mais le Doyen a réussi à arracher le nul, grâce à un doublé de son capitaine Abderrahmane Hachoud, aux 79' et 87'. Un piètre résultat, qui n'arrange ni l'USMA ni le MCA, car si le premier a vu la célébration de son titre de champion reportée à une date ultérieure, le «Doyen» reste menacé de relégation. **(APS)**

### RÉSULTATS ET CLASSEMENT

MCA-USMA	2-2
NAHD-RCA	3-0
USMH-ESS	1-0
DRBT-MCO	2-0
RCR-CSC	2-2
USMB-JSK	2-0
ASMO-CRB	1-3
JSS-MOB	1-0

	Pts	J
1). USM Alger	52	26
2). JS Saoura	41	26
3). DRBT	40	26
4). MO Béjaïa	39	26
—). CR B	39	26
6). JS Kabylie	38	26
7). NAHD	36	26
8). MC Oran	35	26
—). USMH	35	26
10). ES Sétif	34	26
11). MC Alger	33	26
—). CSC	33	26
13). USM Blida	29	26
—). RC Relizane	29	26
15). RC Arbaâ	19	26
16). ASM Oran	18	26

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## M'sila

### Plus de 900 fusils de chasse restitués

UN TOTAL de 943 fusils de chasse ont été restitués à leurs propriétaires au cours de ces quatre dernières années dans la wilaya de M'sila, a indiqué hier le commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Mohamed Moulay. Les services de la Gendarmerie nationale ont été destinataires de 955 demandes émises par les services de la wilaya, relatives à la restitution de fusils de chasse saisis entre 1993 et 1994, a précisé l'officier au cours d'une conférence de presse consacrée au bilan des activités du groupement de wilaya pour le premier trimestre de l'année en cours. Quelque 83 fusils ont été restitués durant les trois derniers mois, a-t-il ajouté. Il a souligné, dans le même contexte, qu'après enquêtes, 943 fusils de chasse représentant plus de 98% de l'ensemble des demandes parvenues aux services de la Gendarmerie nationale ont été remis. Le lieutenant-



colonel Moulay a également indiqué que 83 demandes de restitution de fusils de chasse nécessitent la présentation, par les héritiers, d'une fridha (acte de partage établi par un notaire dans le cadre d'une succession). Les familles concernées n'ont pas encore répondu à cette procédure, a-t-on noté. L'opération se poursuit, a-t-on encore souligné, dans l'objectif de satisfaire les demandes de restitution de fusils de chasse, a précisé le commandant du groupement territorial. **Kamelia G.**

## Ouargla

### Arrestation de trois individus en possession d'armes et de munitions

TROIS INDIVIDUS, en possession d'armes de guerre et de munitions, ont été arrêtés par la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Ouargla, a-t-on appris hier auprès de ce corps sécuritaire. Les mis en cause ont été arrêtés samedi, dans la périphérie de Ouargla, lors d'une patrouille de routine des policiers qui ont suspecté un véhicule tout-terrain dont la fouille a ensuite permis de découvrir deux pistolets mitrailleurs de type kalachnikov et 268 balles, a-t-on précisé à la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La fouille a également donné lieu à la



découverte de neuf chargeurs et d'un téléphone satellitaire, a-t-on ajouté. Les investigations se poursuivent pour faire toute la lumière sur cette affaire dont le dénouement entre dans le cadre des efforts de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes et de préservation de la quiétude du citoyen, a conclu la même source.

**Farid Ch.**

## Espagne

### Saisie de 56 kilos d'héroïne dissimulés dans une voiture

LA POLICE espagnole a annoncé hier avoir trouvé 56 kilos d'héroïne cachés dans une voiture, la «plus importante» saisie de cette drogue depuis le début de l'année en Europe. Les policiers espagnols, en collaboration avec la police judiciaire portugaise, ont arrêté «douze membres d'une organisation d'origine hispano-albanaise» dans la région de Pontevedra, frontalière avec le Portugal, à

Barcelone (nord-est) et en Galice (nord-ouest) et saisi notamment 350 000 euros en liquide et sept voitures de luxe au terme d'une enquête lancée en juillet 2015, selon un communiqué cité par l'AFP. Le véhicule contenant la drogue, une Porsche Cayenne, a été découvert dans la ville de Tui, à la frontière avec le Portugal, non loin d'un hôtel où attendait un couple venu acheter l'héroïne,

indique la police. «Il s'agit de la saisie la plus importante de ce type de drogue réalisée en Europe depuis le début de l'année», selon le communiqué. L'héroïne avait été achetée à Amsterdam et dissimulée dans des caches spécialement aménagées dans la carrosserie du 4x4 de marque allemande. Sept autres membres du réseau ont été arrêtés à Barcelone, et deux autres personnes chargées de

distribuer l'héroïne, en Galice, précise la police. L'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) et l'office européen de police Europol évaluent le marché de l'héroïne dans l'Union européenne à environ 6,8 milliards d'euros par an et notent une augmentation de l'offre depuis 2013, avec des saisies records dans certains pays.

**Hani Y.**

## l'europe lâche les demandeurs d'asile



Djalou@hotmail.com

## Opération sécuritaire

### Un terroriste abattu à In Guezzam

«Le criminel s'apprêtait à franchir nos frontières à bord d'un véhicule tout-terrain, en possession d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et d'une quantité de munitions».

Par Halma B.

Un terroriste a été abattu samedi à In Guezzam (Tamanrasset) par des forces de l'Armée nationale populaire (ANP), alors qu'il s'apprêtait à franchir les frontières algériennes à bord d'un véhicule, en possession d'un pistolet mitrailleur et d'une quantité de munitions, indique hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à la vigilance des forces de l'Armée nationale populaire, un détachement a abattu un terroriste, hier 23 avril 2016 à 23h, suite à une embuscade près d'In Guezzam», précise le MDN. «Le criminel s'apprêtait à franchir nos frontières à bord d'un véhicule tout-terrain, en pos-

session d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et d'une quantité de munitions», ajoute la même source. Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, «les éléments des gardes-côtes de Tizi-Ouzou ont saisi, grâce aux renseignements fournis par des pêcheurs, une quantité de 27,268 kilogrammes de cannabis, à deux miles marins au nord-est du port d'Azeffoun». A Adrar, «un détachement en coordination avec les éléments des Douanes, a appréhendé un narcotrafiquant à bord d'un camion, en possession d'une quantité de 5 622 comprimés psychotropes». Des détachements de l'ANP ont saisi, quant à eux, à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam «un camion, un véhicule tout-terrain, 10 tonnes de denrées alimen-

taires et 9 080 litres de carburant», conclut le MDN.

**H. B./APS**

Pour des contrôles médicaux périodiques

### Le Président Bouteflika se rend à Genève



LE PRÉSIDENT de la République Abdelaziz Bouteflika s'est rendu hier à Genève (Suisse) pour «une visite privée» durant laquelle il effectuera des «contrôles médicaux périodiques», a annoncé la présidence de la République dans un communiqué transmis à l'APS. Voici le texte intégral du communiqué «Son excellence, M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République a quitté le pays ce dimanche 24 avril 2016, pour une visite privée à Genève, durant laquelle, il effectuera des contrôles médicaux périodiques». **APS**